

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	GRANGE BELLES	Numéro	7510051974
Adresse du site	49, Rue de la Grange aux Belles	Hauteur	R+9 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	24/12/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	24/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 60°, 160° et 320°.		
Distance des ouvrants	Trémie à 0.50m - fenêtres entre 7.50m et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+9 23m (Az 60°)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 60° < 5V/m - 160° < 4V/m - 320° < 4V/m 5G (3500) : 60° < 4V/m - 160° < 3V/m - 320° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 25m (60° et 160°) 25.25m (320°) 5G: 24.50m (60° et 160°) 24.75m (320°)		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

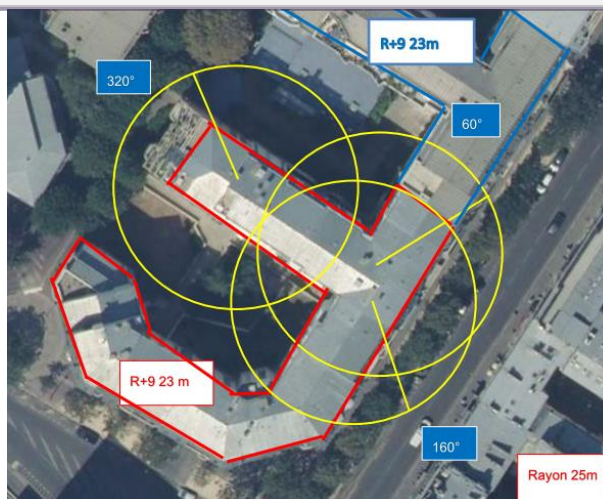
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CLAUDE VELLEFAUX	33 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX 75010	10m	Oui	65m	0,120
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES DE PARIS	27 avenue Claude Vellefaux 75010	11m	Non	80m	0,084
ÉCOLE MATERNELLE BOY-ZELENSKI	5 RUE BOY ZELENSKI 75010	4m	Non	65m	0,094
LYCÉE GUSTAVE FERRIÉ	7 rue des Ecluses Saint-Martin 75010	11m	Non	70m	0,059
CRECHE LES PETITS LARDONS	20 Rue des Ecluses Saint-Martin 75010	4m	Non	100m	0,061

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 60°	Azimet 160°	Azimet 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	23.5 m	24.5 m	30.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimet 160°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 60°	Azimet 160°	Azimet 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	19.5 m	24.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimet 160°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Photo du site vu depuis la rue (les antennes ne sont visibles de la voie publique)



Vue des Azimuts

0°



100°



200°

